

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE LA FONCTION FINANCIERE ET COMPTABLE DE

L'ETAT

Bureau 2FCE-1D - Contrôle de la qualité des comptes

64-70, allée de Bercy

75574 PARIS cedex 12

Télédoc 803

Affaire suivie par Rémy MATHIEU

Référence: DGFIP BUREAU 2FCE-1D 2020/06/3964

Objet: Enquête SEPA (Single Euro Payments Area)

Paris, le 24 juin 2020

Le Directeur Général des Finances Publiques

à

Comme chaque année, dans le respect du pacte de stabilité et de croissance avec la Commission européenne, la Direction générale des Finances publiques engage une enquête dans le cadre de la vérification du respect des conditions SEPA (Single Euro Payments Area) et / normes internationales.

A ce titre, conformément aux dispositions des articles L. 81, L. 85 et l'article L. 102 B du livre des procédures fiscales, je souhaiterais disposer dès que possible et au plus tard pour le 10 juillet 2020, sous forme dématérialisée, de la balance âgée à ce jour, contacts, et duplicatas des factures correspondantes pour vos (3) principaux Clients qui font leurs règlements par virement SEPA (Single Euro Payments Area) concernant la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

précise que cette opération ne constitue pas une vérification de votre situation fiscale et vous indique que tout refus de coopération est sanctionné par une amende fiscale prévue à l'article 1734 du code général des impôts.

Je vous invite à nous transmettre ces documents sous forme dématérialisée sur notre messagerie sécurisée et fonctionnelle : odac@dgfip-finances-gouv.cloud

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie de croire à l'assurancede mes sentiments distingués.

L'administrateur

Chef du Bureau 2FCE-1D

Signé

Didier PACAUD

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE LA FONCTION FINANCIERE ET COMPTABLE DE

LISTAT

Bureau 2FCE-1D - Contrôle de la qualité des comptes

64-70, allée de Bercy

75574 PARIS cedex 12

Télédoc 803

Affaire suivie par Rémy MATHIEU

Référence : DGFIP BUREAU 2FCE-1D 2020/06/3964

Objet: Enquête SEPA (Single Euro Payments Area)

Paris, le 19 juin 2020

Le Directeur Général des Finances Publiques

à

Comme chaque année, dans le respect du pacte de stabilité et de croissance avec la Commission européenne, la Direction générale des Finances publiques engage une enquête dans le cadre de la vérification du respect des conditions SEPA (Single Euro Payments Area) et / normes internationales.

A ce titre, conformément aux dispositions des articles L. 81, L. 85 et l'article L. 102 B du livre des procédures fiscales, je souhaiterais disposer dès que possible et au plus tard pour le 10 juillet 2020, sous forme dématérialisée, de la balance âgée à ce jour, contacts, et duplicatas des factures correspondantes pour vos (3) principaux Clients qui font leurs règlements par virement SEPA (Single Euro Payments Area) concernant la période du 01/04/2020 au 30/06/2020.

Je vous précise que cette opération ne constitue pas une vérification de votre situation fiscale et vous indique que tout refus de coopération est sanctionné par une amende fiscale prévue à l'article 1734 du code général des impôts.

Je vous invite à nous transmettre ces documents sous forme dématérialisée sur notre messagerie sécurisée et fonctionnelle : odac@dgfip-finances-gouv.cloud

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments distingués.

L'administrateur

Chef du Bureau 2FCE-1D

Signé

Didier PACAUD

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS